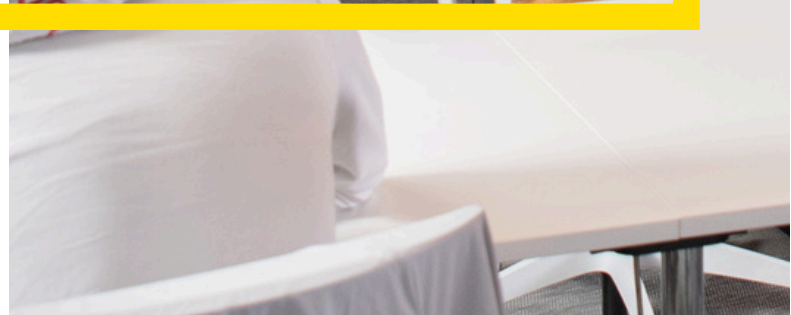


VEGA

CATALOGUE FORMATIONS 2025



SOMMAIRE

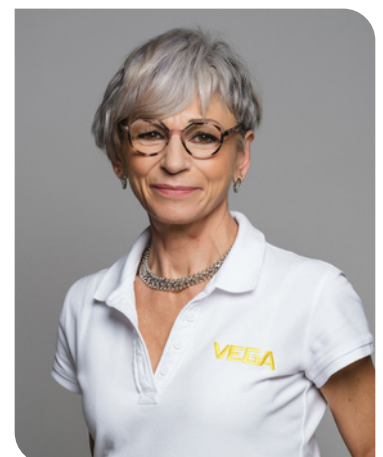
Formation intra-entreprise : Vous êtes formé chez vous, sur site !	1
Formation sur-mesure adaptée chez nous !	2
Formation Technique :	
• Basique	3
• Intégrale	4
• Performance	5
• Sécurité Fonctionnelle	6
Bulletin d'inscription	7
Infos pratiques	8
Conditions générales de vente des formations	9

Pour toutes demandes d'informations, contactez-nous !

Votre contact

Corinne Simon

Tél. +33 3 88 59 01 74
corinne.simon@vega.com



FORMATION INTRA - ENTREPRISE



VEGA se déplace sur votre site

Public concerné

Vous avez du mal à envoyer vos équipes en formation ?
Vous voulez néanmoins gagner en autonomie pour le choix, le réglage et la maintenance de vos capteurs de niveau et de pression ?
Choisissez une formation en intra-entreprise sur votre site.

Prérequis

Connaissances de base en électricité. Aucun autre prérequis, les notions seront abordées et expliquées lors de la formation.

Objectifs

Le formateur se déplace chez vous pour une formation sur mesure dédiée à vos applications et aux appareils que vous utilisez.

Programme

Vous établissez votre programme en combinant des modules existants ou sur mesure. Par exemple :

- Aide au choix et à l'installation
- Aide à la mise en service
- Aide à la maintenance et au dépannage

Pour la partie pratique qui occupe plus de 50% du temps de la formation, le matériel est mis à disposition par nos soins.

Moyens pédagogiques

- Présentation Powerpoint avec vidéoprojecteur
- Support clé USB
- Alternance théorie/pratique avec manipulations sur maquettes et capteurs
- Mises en situation/manipulations effectuées par les stagiaires

**tarifs après évaluation du dossier*

INFOS PRATIQUES

- > **Gain de temps : pas besoin de vous déplacer**
- > **Un interlocuteur dédié sur site**
- > **Un programme sur mesure pour répondre au mieux à vos problématiques**
- > **Le matériel qu'il vous faut à disposition**

FORMATION SUR MESURE



En immersion chez VEGA

Public concerné

Vous souhaitez une formation spécialement conçue pour répondre à vos exigences ? Bénéficiez de notre expertise grâce à un équipement de pointe et des locaux flambants neufs.

VEGA vous propose une formation sur mesure ! Nous définissons ensemble vos objectifs, le programme, les dates, pour vous proposer une formation adaptée à vos besoins.

Prérequis

Connaissances de base en électricité. Aucun autre prérequis, les notions seront abordées et expliquées lors de la formation.

Programme

Vous établissez votre programme en combinant des modules existants ou sur mesure. Par exemple :

- Aide au choix et à l'installation
- Aide à la mise en service
- Aide à la maintenance et au dépannage

Pour la partie pratique qui occupe plus de 50% du temps de la formation, le matériel est mis à disposition par nos soins.

Moyens pédagogiques

- Présentation Powerpoint avec vidéoprojecteur
- Support clé USB
- Alternance théorie/pratique avec manipulations sur maquettes et capteurs
- Mises en situation/manipulations

INFOS PRATIQUES

- > **Privatisation d'une salle de formation équipée**
- > **Le matériel qu'il vous faut à disposition**
- > **Un programme sur mesure pour répondre au mieux à vos problématiques**

**tarifs après évaluation du dossier*



Fondamentaux et réglages

Public concerné

Toute personne souhaitant acquérir de bonnes pratiques de mise en service des appareils VEGA.

Prérequis

Connaissances de base en électricité. Aucun autre prérequis, les notions seront abordées et expliquées lors de la formation.

Objectifs

Installer et mettre en service vos appareils grâce aux outils mis à disposition (PLICSCOM Bluetooth, App VEGATOOLS, PACTware™).

Programme

- Présentation des principes et de la gamme d'appareils VEGA
- Découverte et utilisation du module de réglage PLICSCOM et de l'App VEGATOOLS en Bluetooth
- Fonctionnement et possibilités du logiciel PACTware™
- Principes et manipulations sur les capteurs de pression VEGABAR, les capteurs de niveau radar sans contact VEGAPULS et des conditionneurs de signaux VEGAMET
- Sauvegarde et archivage des données capteur grâce à MyVEGA
- Visite de l'usine de production mondiale de Schiltach (Allemagne)

Moyens pédagogiques

- Présentation Powerpoint avec vidéoprojecteur
- Support clé USB
- Alternance théorie/pratique avec manipulations sur maquettes et capteurs
- Mises en situation/manipulations effectuées par les stagiaires

INFOS PRATIQUES

DATES & HORAIRES :

> 1 et 2 avril 2025

> 3 et 4 juin 2025

> 18 et 19 septembre 2025

> 4 et 5 novembre 2025

> 2 et 3 décembre 2025

de 8h30 à 17h00

(7 heures de formation par jour)

LIEU DU STAGE :

VEGA Technique, 15 rue du Ried,
67150 Nordhouse
(20 km au sud de Strasbourg)

*Pour les modalités d'inscription, voir
bulletin d'inscription*



L'essentiel de la technique

Public concerné

Toute personne souhaitant acquérir de bonnes pratiques de mise en service des appareils VEGA et approfondir le fonctionnement et l'exploitation des appareils VEGA.

Prérequis

Connaissance de base en électricité. Aucun autre prérequis, les notions seront abordées et expliquées lors de la formation.

Objectifs

Installer, mettre en service, diagnostiquer et optimiser les appareils VEGA en une seule formation ! En partant des bases, vous irez dans les détails de tous les paramètres possibles.

Programme

- Présentation des principes et de la gamme d'appareils VEGA
- Découverte et utilisation du module de réglage PLICSCOM et de l'App VEGATOOLS en Bluetooth
- Fonctionnement et possibilités du logiciel PACTware™
- Principes et manipulations sur capteurs de pression VEGABAR, capteurs de niveau radar sans contact VEGAPULS, capteurs de niveau radar à ondes guidées VEGAFLEX et des conditionneurs de signaux VEGAMET
- Explication des principaux paramètres spéciaux
- Sauvegarde et archivage des données capteur grâce à MyVEGA
- Exploitation du VEGA DATAVIEWER
- Visite de l'usine de production mondiale de Schiltach (Allemagne)

Moyens pédagogiques

- Présentation Powerpoint avec vidéoprojecteur
- Support clé USB
- Alternance théorie/pratique avec manipulations sur maquettes et capteurs
- Mises en situation/manipulations effectuées par les stagiaires

INFOS PRATIQUES

DATES & HORAIRES :

> 1, 2 et 3 avril 2025

> 3, 4 et 5 juin 2025

> 18, 19 et 20 septembre
2025

> 4, 5 et 6 novembre 2025

> 2, 3 et 4 décembre 2025

de 8h30 à 17h00

(7 heures de formation par jour)

LIEU DU STAGE :

VEGA Technique, 15 rue du Ried,
67150 Nordhouse
(20 km au sud de Strasbourg)

*Pour les modalités d'inscription, voir
bulletin d'inscription*



Performance : Optimisez vos compétences

Public concerné

Toute personne ayant déjà participé à une formation VEGA et souhaitant découvrir/redécouvrir les fonctionnalités et nouveautés des outils VEGA ainsi que les moyens de diagnostic implémentés dans les appareils.

Prérequis

Connaissances de base en électricité et une première formation à nos outils de réglages et de diagnostic.

Objectifs

- Découvrir les nouveautés et innovations concernant les appareils, logiciels et solutions de diagnostic proposées par VEGA.
- Disposer de trucs et astuces et analyser les problématiques spécifiques.

Programme

- Découverte et utilisation de Bluetooth et de l'App VEGATOOLS
- Connexion du logiciel PACTware™ en Bluetooth, HART et I²C
- Rappel sur les analyses de courbes échos
- Nouveautés dans les DTM VEGA, nouvelles fonctionnalités, trucs et astuces
- Diagnostic interne du capteur
- Sauvegarde et archivage des données capteur
- Utilisation du compte MyVEGA
- Visite de l'usine de production mondiale de Schiltach (Allemagne)

Moyens pédagogiques

- Présentation Powerpoint avec vidéoprojecteur
- Support clé USB
- Alternance théorie/pratique avec manipulations sur maquettes et capteurs
- Mises en situation/manipulations effectuées par les stagiaires

INFOS PRATIQUES

DATES & HORAIRES :

> 13 et 14 mai 2025

> 14 et 15 octobre 2025

de 8h30 à 17h00

(7 heures de formation par jour)

LIEU DU STAGE :

VEGA Technique, 15 rue du Ried,
67150 Nordhouse

(20 km au sud de Strasbourg)

*Pour les modalités d'inscription, voir
bulletin d'inscription*



Sécurité Fonctionnelle : Maintenez le niveau de sécurité de vos SIF

Public concerné

Toute personne ayant l'habitude de la configuration des appareils VEGA ou ayant déjà participé à une formation VEGA, utilisant des appareils SIL et souhaitant découvrir/acquérir les bonnes pratiques de verrouillage et de contrôle périodique des appareils SIL VEGA.

Prérequis

Connaissances de base en électricité et une première formation à nos outils de réglages et de diagnostic.

Objectifs

Mettre en service, verrouiller et contrôler vos appareils équipant une boucle de sécurité fonctionnelle et produire les documents nécessaires au cycle de vie des appareils afin de maintenir le niveau de sécurité.

Programme

- Rappel des principes et de la gamme d'appareils VEGA
- Rappels sur la configuration / mise en service des appareils
- Procédures de verrouillage lors de la mise en service des capteurs de pression VEGABAR, des capteurs de niveau radar sans contact VEGAPULS, ainsi que des capteurs de niveau radar à ondes guidées VEGAFLEX à l'aide des différents outils
- Procédures de contrôles périodiques sur les appareils VEGABAR, VEGAPULS et VEGAFLEX
- Création des documentations de verrouillage et de contrôle périodique
- Archivage des données (documents, configurations, fichiers joints) sur le logiciel VEGA DATAVIEWER et sur le compte MyVEGA
- Visite de l'usine de production mondiale de Schiltach (Allemagne)

Moyens pédagogiques

- Présentation Powerpoint avec vidéoprojecteur
- Support clé USB
- Alternance théorie/pratique avec manipulations sur maquettes et capteurs
- Mises en situation/manipulations effectuées par les stagiaires

INFOS PRATIQUES

DATES & HORAIRES :

> 11 et 12 juin 2025

> 30 septembre et 1er octobre 2025

de 8h30 à 17h00

(7 heures de formation par jour)

LIEU DU STAGE :

VEGA Technique, 15 rue du Ried,
67150 Nordhouse
(20 km au sud de Strasbourg)

Pour les modalités d'inscription, voir bulletin d'inscription

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION TECHNIQUE

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

Société : _____
Adresse : _____
Code Postal/Ville : _____
Nom : _____
Prénom : _____
Service : _____
Fonction : _____
Tél. : _____
Portable : _____
e-mail : _____

SÉLECTIONNEZ VOTRE FORMATION

Formation Technique - Basique :

- 1 – 2 avril 2025
- 3 – 4 juin 2025
- 18 – 19 septembre 2025
- 4 – 5 novembre 2025
- 2 – 3 décembre 2025

Formation Technique - Intégrale :

- 1 – 2 – 3 avril 2025
- 3 – 4 – 5 juin 2025
- 18 – 19 – 20 septembre 2025
- 4 – 5 – 6 novembre 2025
- 2 – 3 – 4 décembre 2025

Formation Technique - Performance :

- 13 – 14 mai 2025
- 14 – 15 octobre 2025

Formation Technique - Sécurité Fonctionnelle :

- 11 – 12 juin 2025
- 30 septembre – 1er octobre 2025

TARIF

Formations Basique, Performance et Sécurité Fonctionnelle :

1420 € HT/stagiaire
(1 nuitée avec pdj + 3 repas compris)

Formation Intégrale :

3 jours : 1890 € HT/stagiaire
(2 nuitées avec pdj + 5 repas compris)

Déclaration n°426.701.003.67

VEGA est agréé organisme de formation depuis plus de 30 ans.

STAGIAIRE

Société : _____
Adresse : _____
Code Postal/Ville : _____
Nom : _____
Prénom : _____
Service : _____
Fonction : _____
Tél. : _____
Portable : _____
e-mail : _____
Allergies : _____

RÈGLEMENT

- Le règlement sera effectué par un OPCO
- Paiement à réception de facture

A réception du bulletin dûment complété, daté et signé, vous recevrez une convention de formation qu'il faudra ensuite nous retourner signée.



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

ADRESSE DE FACTURATION

Société : _____
Adresse : _____
Code Postal/Ville : _____

Autre information devant figurer sur la facture : _____

CACHET DE L'ENTREPRISE + DATE ET SIGNATURE

La signature de ce bulletin d'inscription implique la connaissance et l'acceptation sans réserve des conditions générales de vente de formation.

Infos pratiques et logistiques

ADRESSE

VEGA Technique SAS
15, rue du Ried
67150 NORDHOUSE

Accès depuis l'aéroport de Strasbourg- Entzheim :

- Autoroute direction Strasbourg-Colmar
- A35 direction Strasbourg-Illkirch Graffenstaden
- Prendre 1ère sortie (N°7) direction Offenbourg (N83)
- Suivre direction Fegersheim-Erstein-Colmar
- Après Fegersheim prendre sortie Nordhouse (D207)

Accès depuis Strasbourg :

- Autoroute A35 direction Colmar-Offenbourg
- Prendre sortie N°7 direction Erstein, Illkirch-Graffenstaden, Vigie
- Suivre direction Fegersheim-Erstein-Colmar
- Après Fegersheim prendre la sortie Nordhouse (D207)

Accès depuis Colmar-Mulhouse :

- Autoroute A35 direction Strasbourg
- Après Sélestat, prendre sortie n°14 (N83) direction Erstein-Benfeld
- Après Erstein, prendre la sortie Nordhouse (D888)

Une fois à Nordhouse, traverser complètement le village sur la rue principale (direction D468). VEGA est le dernier bâtiment du village sur la gauche.



BON A SAVOIR :

Durée de la formation : 8h30 - 17h00

L'ensemble des frais pendant votre séjour est pris en charge par VEGA. Seuls restent à votre charge les frais d'approche.

Conseil pratique : ne prévoyez pas un départ de train ou d'avion avant 18h30.

Référent handicap

Danièle NOEL
Tél. +33 3 88 59 01 79
daniele.noel@vega.com

Conditions générales de vente de formations

1. PRESENTATION

VEGA Technique SAS est agréé organisme de formation, n° d'agrément 426.701.003.67. Le siège social est établi ZA, 15 rue du Ried 67150 Nordhouse (France). VEGA développe, propose et dispense des formations intra et interentreprises.

2. OBJET

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les «CGV») s'appliquent à toutes les formations VEGA relatives à des commandes passées auprès de VEGA par tout client professionnel (ci-après «le Client»).

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de VEGA, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que VEGA ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Le Client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents.

Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de VEGA, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de formation à ses besoins

3. FORMATIONS

3.1 Formations inter-entreprises

3.1.1 Descriptif

Les dispositions du présent article concernent les formations interentreprises, longues ou courtes, disponibles au catalogue VEGA et réalisées dans les locaux VEGA ou des locaux mis à disposition par VEGA.

3.1.2 Conditions financières

A l'issue du stage, la facture accompagnée d'une attestation individuelle de présence signée par le stagiaire et le(s) formateur(s) est envoyée au Client. Le règlement du prix de la formation est à effectuer comptant, sans escompte à l'ordre de VEGA Technique SAS.

Tous les prix sont indiqués hors taxes et

sont à majorer du taux de TVA en vigueur. Tout stage ou cycle commencé est dû en entier. Les repas sont pris en charge par VEGA. Dans le cas des formations de 2 jours au siège de VEGA, VEGA prend en charge la nuitée d'hôtel entre les 2 jours, les 3 repas, ainsi que les transferts.

3.1.3 Remplacement d'un participant

VEGA offre la possibilité de remplacer un participant empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation.

Le remplacement d'un participant est possible sans indemnité jusqu'à 5 jours ouvrés. Si le remplacement intervient moins de 5 jours ouvrés avant le démarrage de la formation, il ouvre droit à une indemnité forfaitaire de 50 € au profit de VEGA.

3.1.4 Insuffisance du nombre de participants à une session

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, VEGA se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités.

3.2 Formations intraentreprise

3.2.1 Descriptif

Les dispositions du présent article concernent des formations intra-entreprise développées sur mesure et exécutées dans les locaux de VEGA, du Client ou dans des locaux mis à disposition par le Client.

3.2.2 Conditions financières

Toute formation intra-entreprise fera préalablement l'objet d'une proposition commerciale et financière par VEGA. Sauf disposition contraire dans la proposition VEGA, un acompte minimum de 30% du coût total de la formation sera versé par le Client.

4. DISPOSITIONS COMMUNES AUX FORMATIONS

4.1 Documents contractuels

Pour chaque action de formation une convention établie selon les textes en vigueur est adressée en deux exemplaires dont un est à retourner par le Client revêtu du cachet de l'entreprise. Une attestation individuelle de présence est adressée après la formation.

4.2 Règlement par un OPCO

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début

de la formation auprès de l'OPCO. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le Client retourne signé à VEGA. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par VEGA au Client.

Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne parvient pas à VEGA au premier jour de la formation, VEGA se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

4.3 Annulation à l'initiative du Client

En cas d'annulation tardive par le Client de sa participation à une session de formation, des indemnités compensatrices sont dues dans les conditions suivantes :

- report ou annulation communiqué moins de 30 jours et au moins 15 jours ouvrés avant la session : 30% des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client
- report ou annulation communiqué moins de 15 jours ouvrés et au moins d'1 jour ouvré avant la session : 70% des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client
- report ou annulation communiqué moins d'1 jour ouvré avant la session : la totalité des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client.

5. DISPOSITIONS APPLICABLES A L'ENSEMBLE DE L'OFFRE DE FORMATION VEGA

5.1 Commandes

La proposition et les prix indiqués par VEGA sont valables un (1) mois à compter de l'envoi de l'offre de prix. Celle-ci est réputée acceptée dès la réception par VEGA d'un bon de commande ou d'un bulletin d'inscription signé par tout représentant dûment habilité du Client.

La signature du bon de commande et/ou du bulletin d'inscription implique la connaissance et l'acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions.

5.2 Facturation – Règlement

5.2.1 Prix

Tous les prix sont exprimés en euros et hors taxes. Ils seront majorés de la TVA au taux en vigueur. Les éventuels taxes, droits de douane ou d'importation ainsi que les frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du Client.

5.2.2 Paiement

En cas de retard de paiement, VEGA pourra suspendre toutes les commandes.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. VEGA aura la faculté de suspendre le service jusqu'à complet paiement et obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à VEGA.

5.3 Limitations de responsabilité de VEGA

Quel que soit le type de prestations, la responsabilité de VEGA est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client.

La responsabilité de VEGA est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée.

En aucun cas, la responsabilité de VEGA ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

5.4 Force majeure

VEGA ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un formateur, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à VEGA, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de VEGA.

5.5 Propriété intellectuelle

VEGA est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses Clients. A cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, ...) utilisés par VEGA pour assurer les formations, demeurent la propriété exclusive de VEGA. A

ce titre, ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord exprès de VEGA. En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles

L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. En tout état de cause, VEGA demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations chez le Client.

5.6 Confidentialité

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution de la formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par VEGA au Client.

VEGA s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que ses sociétés affiliées, partenaires ou fournisseurs, les informations transmises par le Client, y compris les informations concernant les participants.

5.7 Communication

Le Client accepte d'être cité par VEGA comme client de ses offres de formation, aux frais de VEGA. Sous réserve du respect des dispositions de l'article 5.5, VEGA peut mentionner le nom du Client ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel aux actionnaires, ainsi qu'en cas de dispositions égales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

5.8 Protection des données à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Participant que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins d'amélioration de l'offre VEGA et du suivi de la validation de la formation opérée conformément à la commande

- le parcours de formation et le suivi des acquis des Participants sont des données accessibles à ses services ;

- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, l'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant et qu'à cette fin, une demande en ligne précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant peut être adressée à VEGA.

Le Client est responsable de la conservation et de la confidentialité de toutes les données qui concernent le Participant et auxquelles il aura eu accès.

VEGA conservera, pour sa part, les données liées à l'évaluation des acquis par le Participant.

5.9 Droit applicable – Attribution de compétence

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et VEGA à l'occasion de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du Tribunal de Commerce de Strasbourg.



VEGA Technique est certifiée Qualiopi pour ses activités de formation (L63 13-1-1°).
Le certificat est disponible sur demande.



Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
- Actions de formation

VEGA